



Ville de Niort
CS 58755
79027 NIORT CEDEX
Direction des Ressources Humaines

ELECTRICIEN (H/F) - 2 postes

Référence : V_26_C_24_25

**Direction du Patrimoine et des Moyens Régie des
Bâtiments et des Moyens - Gestion technique du
bâtiment - Électricité, automatisme et électroménager**

Presentation :

La ville de Niort recrute 2 électriciens(ennes) pour son centre technique municipal -

La Direction du Patrimoine et des Moyens de la ville de Niort assure, dans un objectif de développement durable, la construction de nouveaux équipements, la rénovation et l'entretien du patrimoine bâti existant. Elle gère également le parc de véhicules, matériels et engins.

En outre, elle a en charge la gestion de l'ensemble du patrimoine bâti, ainsi que les immeubles et locaux mis à disposition de tiers au travers de conventions.

Pour mener à bien ces missions, elle est dotée d'un Centre Technique Municipal (CTM) Bâtiments qui gère l'ensemble des interventions en régie pour l'entretien et la maintenance des bâtiments et des équipements techniques (CVC, électroménager...).

Les équipes techniques interviennent sur chaque corps de métier en prenant en compte à la fois les sollicitations des utilisateurs, via l'outil E-ATAL, mais également la programmation des chantiers d'entretien annuel, complémentirement aux travaux confiés aux entreprises.

Le CTM a également en charge la gestion du magasin pour les fournitures du bâtiment et les EPI de la collectivité.

Enfin, le CTM gère le parc auto et matériel roulant ou non de la collectivité, ainsi que le suivi de l'entretien du parc en lien avec le garage communautaire.

Missions :

Au sein de la régie bâtiments et du parc de matériel et sous l'autorité du chef de l'équipe "Électricité, automatisme et électroménager", vous assurerez les missions suivantes :

Missions Principales

- Intervenir avec polyvalence sur l'ensemble des activités liées à l'équipe ;
- Assurer la maintenance préventive ou corrective des installations électriques ;
- Assurer l'entretien des matériels et installations ;
- Localiser et diagnostiquer la panne, l'anomalie ;
- Réparer les pièces, éléments, matériels à partir de référentiels d'intervention ;
- Contrôler le fonctionnement après intervention ;
- Remonter les éléments d'informations (dysfonctionnement, amélioration, remplacement...) permettant une meilleure gestion des équipements ;
- Réaliser des travaux neufs d'installations électrique ;
- Assurer diverses permanences et astreintes ;
- Accompagner le contrôleur d'installation électrique ;
- Maintenir en conformité les installations électriques ;
- Réaliser des branchements provisoires pour les manifestations culturelles ;
- Courant faible : dépanner et mettre en place des câblages informatiques et téléphoniques

Missions Secondaires

- Participer aux opérations nécessitées par les évènements exceptionnels et/ou récurrents (Élections, pavoisements, intempéries, etc.).
- Intervenir avec polyvalence sur toutes les activités du CTM (utilisation nacelle, mise en sécurité...).
- Port des EPI obligatoire en état correct.

Profil :

- Diplôme requis : CAP/BEP d'électricien ou diplôme équivalent de niveau 3
- Et/Ou expérience significative sur plusieurs corps de métier du bâtiment (3 ans minimum)
- Permis B exigé
- Connaissances des règles et des consignes de sécurité du travail.
- Aptitude au travail en équipe.
- Autonomie dans l'organisation du travail.
- Prise d'initiative en cas d'intervention urgente.
- Sérieux, rigoureux.

Conditions statutaires :

Poste ouvert au cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux. Peuvent postuler :

- Les agents titulaires du grade d'adjoint technique de la fonction publique
- Les agents titulaires d'un grade de même niveau de la fonction publique
- A défaut, toute personne non titulaire de la fonction publique, répondant au profil recherché (recrutement direct sur poste permanent)

Remuneration :

MODALITÉS DE RECRUTEMENT :

1- Recrutement par voie de mutation, détachement ou intégration directe :

Conditions statutaires sur la base des grilles du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux et du régime indemnitaire applicable à la ville de Niort

OU

2- Recrutement par voie de stagiairisation, en vue d'une titularisation dans la fonction publique :

- Conditions statutaires sur la base des grilles du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux - Grade Adjoint Technique - Échelon 1 (1 801.74 € Brut - valeur actuelle)
- + Régime Indemnitaires (275€ Brut/mois)

- Indemnités d'astreintes hebdomadaire d'exploitation (159.20 € Brut/Astreinte - valeur actuelle) - Nbre/an fixé au regard des nécessités du service.

- Possibilité de reprise partielle d'ancienneté - Étude réalisée dans l'année qui suit la prise de poste.

- Possibilité d'avancements via examens professionnels, concours et ancienneté

Pour tout recrutement :

- Accès aux services du Comité des Activités Sociales et Culturelles de Niort et son territoire (équivalent comité d'entreprise)

- Accès mesures sociales employeur

- Prime vacances : 799.90 € brut versés 1 fois dans l'année, en juin ou en décembre, au prorata du temps de présence (en fonction de la date de prise de poste)

- Participation employeur à des contrats-groupes de complémentaire santé et prévoyance (maintien de salaire labellisé)

- Base de travail 38h/semaine - Horaires fixes : 8h00/12h00 - 13h22/17h00 - 25 jours de congés + 18 jours RTT/an + 2 jours potentiels dits "hors période"

- Autres horaires particuliers : Contraintes horaires en fonction des mobilisations le week-end notamment pour les élections, les fêtes et manifestations et les intempéries.

- Effectif total de l'équipe : 9

Renseignements :

Auprès de M. Stéphane HIVERT, responsable de la Régie Patrimoine et Moyens, au 0549787229 ou DUPONT Gwenaël, chef d'équipe électricité, automatisme et électroménager au 0549787238

Merci d'adresser votre candidature (CV, lettre de motivation, 2 dernières évaluations professionnelles et copie du diplôme et/ou attestation de réussite au concours et/ou arrêté de la dernière situation administrative) avant le **20/05/2026** sous la référence : **V_26_C_24_25** à l'attention de M. Le Maire - Direction des Ressources Humaines

Pour les candidats reconnus comme travailleurs en situation de handicap, une copie de l'attestation RQTH.

Par mail : drh-candidature@agglo-niort.fr

Par voie postale : M. Le Maire

Direction des Ressources Humaines

Place Martin Bastard

CS 58755

79027 Niort Cedex